

Nombre de membres élus : 19
Nombre de membres en fonction : 19
Nombre de membres présents : 15

Convocation faite le 02 mars 2016

Sous la présidence de M. Jean-Louis BATT, Maire

Etaiet présents : M. Patrice SOUDRE, MME Laurence JOST,
MME Céline WILHELM, M. Patrick LUTTER, Adjoints

Mesdames et Messieurs Marie-Jeanne PREVOT, Marc KNITTEL, Francis MUHR, Régine FERRY,
Pierre BUHL, Thérèse OXOMBRE, Elisabeth DECKERT, Patrick APPIANI, René HERRY, Philippe
DOUVIER

Absents excusés : M. Lucien HEINRICH ayant donné procuration à M. Patrick LUTTER
Mme Martine KWIATKOWSKI ayant donné procuration à M. Patrice SOUDRE
Mme Delphine GERARD ayant donné procuration à M. Jean-Louis BATT
Mme Michèle IBANEZ ayant donné procuration à Mme Céline WILHELM

1/. BUDGETS PRIMITIFS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les projets de budgets primitifs du Budget Général et du Service de l'Eau, pour l'année 2016.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'approuver ces budgets

BUDGETS PRIMITIFS

<u>COMMUNAL</u>		<u>EAU</u>	
Fonctionnement	1 512 942.87 €	Fonctionnement	296 344.90 €
Investissement	980 591.45 €	Investissement	155 794.21 €

2/. IMPOTS LOCAUX

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des membres présents et représentés,
DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes locales pour 2016.

L'état des taux d'imposition de 2016 est réparti comme suit :

	<u>BASE</u>	<u>TAUX</u>	<u>PRODUITS</u>
Taxe d'habitation	2 147 000	15.49%	332 570 €
Taxe Foncière (bâti)	1 561 000	8.69%	135 651 €
Taxe Foncière (non bâti)	68 000	76.51%	52 027 €
		TOTAL	<u>520 248 €</u>

3/. PRIX DE L'EAU POTABLE

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas augmenter le prix de l'eau potable en 2016.

Les tarifs sont les suivants :

Le prix du M³ d'eau HT est de 0.79€

Le prix de la part fixe est de 46.00€ HT par an, soit 23.00€ HT par semestre

4. SUBVENTION ASSOCIATION LONG SEJOUR DE SCHIRMECK

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande de subvention exceptionnelle faite par l'Association Les Amis du Long Séjour de Schirmeck, afin de financer l'achat d'un chariot « Snoezelen ».

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'accorder une subvention de 300 € à l'Association les Amis du Long Séjour.

5. COMMISSION PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que suite à la décision de mettre en révision le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de Lutzelhouse, il y a lieu de créer une commission qui sera en charge des travaux préparatoires.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,

DECIDE que la commission du PLU sera composée de :

- Monsieur Jean-Louis BATT
- Monsieur Patrick LUTTER
- Monsieur Francis MUHR
- Madame Marie-Jeanne PREVOT
- Madame Laurence JOST

6. DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS (DICRIM) ET PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le nouveau Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs et le Plan Communal de Sauvegarde

Le Conseil Municipal,

PREND ACTE de ces documents

CHARGE Monsieur le Maire d'arrêter le DICRIM et PCS

7. MOTION CFDT FEDERAL MOGUL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la motion de soutien proposée par la CFDT pour soutenir l'emploi de l'entreprise Fédéral Mogul installée sur la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés,

DECIDE d'adopter cette motion.

DIT non à la suppression d'emplois et à la fermeture programmée du site Fédéral Mogul de Schirmeck et soutien l'ensemble des salariés.

8. CONVENTION ESPACE SANS TABAC

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet mené par La Ligue contre le Cancer ayant pour but de créer des « espaces sans tabac. »

Il précise que ces espaces dits sans tabac seraient les endroits fréquentés principalement par les enfants de la Commune de Lutzelhouse, à savoir les aires de jeux extérieures, le city et le parking du groupe scolaire.

Il indique également que pour mettre en place ces espaces, il y a lieu de signer une convention avec La Ligue contre le Cancer.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat entre la Commune de Lutzelhouse et le Comité du Bas-Rhin de La Ligue Nationale contre le Cancer « espace sans tabac ».

9. TRAVAUX MAIRIE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération du 22 février 2016 concernant les travaux d'aménagement de la Mairie.

Il précise les modalités de financement de cette opération.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés,

ADOpte le projet de travaux concernant la Mairie et son plan de financement.

CHARGE Monsieur le Maire de solliciter une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2016.

CHARGE Monsieur le Maire de solliciter une subvention au titre du fond de solidarité auprès de la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche.

CHARGE Monsieur le Maire de solliciter une subvention auprès de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine.

10. DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'aide financière faite par la famille SEVAT.

Il explique que la famille était en location dans un appartement situé 2, Rue de la Fontaine et que suite à l'incendie survenu dans ce bâtiment, elle a dû être relogée dans un gîte. La famille fait face à des difficultés financière en raison du coût de ce relogement.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés,

DECIDE de verser une aide exceptionnelle de 240€ à la Famille SEVAT ce qui correspond à une semaine de location du gîte.